

Réunion du Comité Syndical du 08 mars 2018

Convoqué le vingt-sept février deux mille dix-huit, le Comité syndical s'est réuni le huit mars deux mille dix-huit à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-sixième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

86^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Madame Martine BELLEROSÉ
Monsieur Roland BLANCHET
Madame Jacqueline BOLIS
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Jean-Marie CHAPOULY
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Joël DERRÉ
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Hélène FEDERSPIEL
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Roger GARDES
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH

Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Françoise NOUHEN
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Michel PROSLIER
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Jacques VIGNERON
Monsieur Daniel VOGT
Monsieur Gilles VOLDOIRE

Avait donné pouvoir :

Monsieur Christian SIMONET

À Monsieur Dominique ADENOT

Étaient excusés / absents :

Madame Pascale AMEIL
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur José BELDA
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Madame Martine FAUCHER

Monsieur Philippe GAILLARD
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING
Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Bertrand PASCIUTO
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Hervé PRONONCE
Monsieur Christian SIMONET
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

Assurance Statutaire

Monsieur le Président rappelle que, par délibération n°181 du 03 mars 2009, le Comité Syndical avait décidé d'adhérer au contrat d'assurance groupe du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme, garantissant ainsi les risques encourus à l'égard des agents en cas de décès, invalidité, maternité, incapacité de travail et accidents imputables ou non au service et maladie ordinaire.

Par délibération n°336 du 26 mars 2013, cet engagement a été prolongé.

Le contrat actuel arrivé à terme le 31 décembre 2018. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme va procéder à une mise en concurrence en application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 du Code des Marchés Publics et au décret 2016-360 du 25 mars 2016 afin que le nouveau contrat puisse prendre effet au 01 janvier 2019.

Dans un courrier du 06 février 2018, les services du Centre de Gestion informent les collectivités de cette opportunité et de statuer rapidement à ce sujet, la délibération correspondante devant être communiquée au pôle « Gestion interne – Achats – Moyens généraux » avant le 16 mars 2018.

À l'issue de la consultation effectuée par les services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme, le PETR Le Grand Clermont n'est pas tenu d'adhérer au contrat retenu. Cependant, l'échéance du contrat avec SOFAXIS arrivant à échéance le 31/12/2018, le PETR ne sera pas couvert par un contrat d'assurance statutaire à partir du 01 janvier 2019, excepté dans le cas où un appel d'offres aura été effectué par le PETR selon les procédures imposées par le Code des Marchés Publics en vigueur.

Monsieur le Président propose de donner mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour la mise en œuvre des procédures de mise en concurrence relatives au renouvellement du marché d'assurance statutaire.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de donner mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour la mise en œuvre des procédures de mise en concurrence relatives au renouvellement du marché d'assurance statutaire.

À Clermont-Ferrand, vendredi 16 mars 2018.

Dominique ADENOT,
Président.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20180308-576-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Publication : 26/03/2018